

Cher membre, ami(e), lecteur et lectrice. Dans le cadre des dispositions sanitaires actuelles, nous avons l'avantage de vous donner des indications relatives au déconfinement. Ces informations nous ont été transmises par le Docteur Nathalie ZERR (chez ADIRAL, un prestataire de service qui échange avec d'autres prestataires, dont le vôtre).

Sources de l'information : - Guillaume Chaban-Delmas Directeur Conseil M&M Conseil

Consécutivement à la **déclaration du Premier ministre** à l'Assemblée nationale sur le **plan de déconfinement du Gouvernement**, vous trouverez ci-dessous une synthèse des principales annonces d'Edouard Philippe.

Point introductif sur la situation actuelle :

- **"Nous allons devoir vivre avec le virus et apprendre à nous en protéger tant qu'il n'y a pas de vaccin, pas de traitement, pas d'immunité de groupe. Le virus va continuer de circuler parmi nous.**
- *Le confinement a été efficace pour tenir malgré une pression importante. Notre système hospitalier a tenu au prix d'une fatigue, d'une consommation de médicaments de réanimation jamais constatée, et au prix d'une déprogrammation des opérations non nécessaires à court terme."*
- **"Le risque d'une seconde vague doit être pris au sérieux** et il impose de procéder avec prudence. Il s'agit d'agir avec progressivité."
- *"La circulation du virus n'est pas uniforme dans les territoires et crée des différences. Celles-ci doivent être prises en compte. Il n'est pas possible d'appliquer le même schéma pour des situations différentes. Par ailleurs, cela doit permettre de laisser aux autorités locales la possibilité d'adapter la stratégie nationale selon les circonstances. Un travail de concertation va être mis en place dans les prochains jours pour permettre de mettre en place et adapter le plan."*

I. Philosophie générale du déconfinement :

Une stratégie de déconfinement structurée par le triptyque: Protéger, tester, isoler

1. Protéger

- **Il est impératif que chacun adopte les comportements pour éviter la contamination.** Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale ainsi que le port du masque dans les conditions prévues par le plan national.
- Sur le port du masque, les scientifiques ont évolué. Le port du masque n'était au début pas obligatoire. **Aujourd'hui, ils nous disent qu'il est préférable de porter un masque.**
- 100 millions de masques chirurgicaux chaque semaine et 20 millions de masques pour grand public dès le mois de mai.
- Soutien de l'Etat pour les collectivités territoriales qui commanderont des masques grand public à hauteur de 50 % des coûts.
- **Il y aura suffisamment de masques pour tous le 11 mai**

2. Tester

- **Massification des tests avec un objectif de 700 000 tests virologiques par semaine.** Ce chiffre s'appuie sur les estimations du conseil scientifique : sont prévus l'apparition de 1000 à 3000 cas par jour.
- Cela impliquera de tester entre 20 et 25 personnes autour de chaque personne contaminée grâce à la mobilisation des laboratoires publics et privés pour permettre de créer des accès de proximité.
- **Ces tests seront remboursés par l'assurance maladie.**
- Mobilisation des professionnels de santé libéraux qui constitueront la première ligne dans la recherche des cas contacts.
- Des brigades par département seront chargées de remonter les cas contacts et d'assurer le suivi des test, ainsi que l'application de la doctrine nationale.

3. Isoler

- **Objectif final est de permettre d'isoler les porteurs pour casser la chaîne de transmission.**
- Ce sont les préfets et les élus locaux qui vont définir avec les acteurs associatifs, les professionnels de santé, le plan d'accompagnement des personnes positives.
- Choix de se confiner chez soi avec les membres du foyer ou dans un lieu mis à disposition (ex : hôtels réquisitionnés)
- Les outils numériques seront forcément complémentaires. Une application est en cours de création, le débat sur son utilité et surtout sa pertinence aura lieu plus tard, lorsqu'elle sera opérationnelle, ce qui n'est pas le cas.
- **Si le confinement se relâche d'ici le 11 mai, et qu'il apparaît que plus de cas que prévus apparaissent, le déconfinement n'aura pas lieu à cette date.**
- Une phase nouvelle ouvrira jusqu'au 2 juin pour apprécier les évolutions, puis par "marches de 3 semaines".

II. Les mesures sectorielles annoncées :

• Un déconfinement territorial par département

- Des indicateurs seront définis le 7 mai pour indiquer quel sera le plan de circulation applicable selon les départements.

- A partir de jeudi prochain : une carte département par département sera rendue publique pour définir et préparer les modalités de circulation.

• Activités culturelles

-Les médiathèques, les bibliothèques ainsi que les petits musées vont rouvrir dès le 11 mai

-Les grands musées qui attirent du monde resteront quant à eux fermés.

-Les salles des fêtes et les salles polyvalentes resteront elles aussi fermées, pour le moment jusqu'à la marche du 2 juin

-Les manifestations sportives, culturelles, les salons professionnels (+ de 5000

participants) : ne pourront pas ouvrir avant septembre. Cela implique notamment qu'il n'y aura pas de reprise pour les saisons sportives 2019-2020.

• Mesures concernant les commerces :

- Réouverture des commerces à partir du 11 mai : tous sauf cafés et restaurants peuvent ouvrir. Les marchés seront autorisés sauf décision des maires et préfets.

- Réouverture des cafés et restaurants décidée à la fin de la première phase de déconfinement qui débutera le 2 juin.

- Respect d'un cahier des charges stricts pour tous les commerces : limitation du nombre de personnes dans le magasin et port du masque grand public (clients et personnel) recommandé quand pas de distanciation physique garantie, un commerçant pourra subordonner l'entrée dans le magasin au port du masque.

- Exception pour les grands centres commerciaux les préfets pourront décider de ne pas laisser ouvrir les centres commerciaux de plus de 40 000m²

• Mesures concernant le travail :

- Télétravail maintenu partout où c'est possible, au moins pendant les 3 prochaines semaines

- Lorsque le télétravail n'est pas possible : la pratique des horaires décalées doit être encouragée.

- Conditions de travail : amplification des démarches avec les fédérations professionnelles pour réaliser des guides utiles dans les entreprises. Aujourd'hui 33 guides sont disponibles, il en faut 60 pour couvrir tous les secteurs. Ils seront tous prêts pour le 11 mai.

- Attention particulière : emploi du temps, gestes barrières, aménagement du poste de travail, port du masque si pas distanciation physique

- Activité partielle : reste en place jusqu'au 1er juin, puis adaptation progressive pour reprise de l'activité

• Mesures concernant les écoles :

- Le retour des enfants dans les établissements scolaires est un impératif pédagogique et de justice sociale, en particulier pour ceux qui ont des difficultés à suivre l'enseignement à distance.

- Une réouverture très progressive est proposée à compter du 11 mai pour les maternelles et l'école élémentaire, partout sur le territoire et sur la base du volontariat.

- A partir du 18 mai, mais seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible, la réouverture des collèges envisagée en commençant par les classes

de 6ème et 5ème.

- Une décision sera prise fin mai quant à la réouverture des lycées, en commençant par les lycées professionnels début juin.

• **Mesures concernant les transports**

- 70 % de l'offre de la RATP sera disponible le 11 mai. Nous souhaitons faire baisser la demande en demandant aux Français de considérer que l'usage des transports aux heures de pointe doit être réservé aux personnes qui travaillent.

- La capacité du métro parisien sera réduite. Il faudra condamner 1 siège sur 2, marquage au sol, limiter les flux en cas d'affluence.

- Déplacements inter régions : les réduire au seul motif de déplacement professionnel ou raison familiale. La réservation sera obligatoire dans tous les trains.

• **Mesures concernant la vie sociale**

- La vie sociale va reprendre, mais là encore, progressivement.

- Il sera possible de circuler librement sans attestation sauf pour les déplacements à plus de 100km du domicile (professionnel ou familial).

- Les lieux culturels pourront rouvrir le 11 mai MAIS les grands musées, les cinémas, les théâtres et les salles de concert ne pourront pas.

- Les grandes manifestations sportives, culturelles, les salons professionnels, tous les événements de plus de 5.000 personnes ne pourront se tenir avant septembre.

• **Sur la suite**

- ***"Je donne d'ores et déjà rendez-vous aux Français à la fin du mois de mai pour évaluer les conditions dans lesquelles nous organiserons une nouvelle phase de déconfinement, et prendrons en particulier des décisions sur l'organisation des cafés, des restaurants, des vacances. Il est trop tôt aujourd'hui, en conscience, pour le faire."***

- **Un texte au Parlement** : Il sera ainsi proposé au Parlement de proroger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 juillet. Ce projet de loi sera soumis à l'examen du conseil des ministres samedi prochain et au Parlement la semaine prochaine.

Bien cordialement,

Guillaume Chaban-Delmas

Directeur Conseil

M&M Conseil